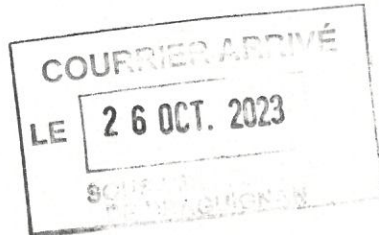




**MAIRIE
LES ARCS
SUR ARGENS**

Réf : NG/RG/CLG/DDF n° 22
Affaire suivie par DE FREITAS Dino
04 94 47 56 70
ddefreitas@lesarcssurargens.fr

Les Arcs-sur-Argens, le **25 OCT. 2023**



Mme la Sous-Préfète
Sous-Préfecture de Draguignan
1 Bd Maréchal Foch
83300 Draguignan

Objet : Consultation sur la modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune des Arcs-sur-Argens

Madame la Sous-Préfète,

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, nous vous soumettons pour avis le projet de modification simplifiée n°8 du PLU de la commune des Arcs-sur-Argens.

À cet effet, voici ci-dessous le lien qui vous permettra de télécharger le dossier complet de la modification :

<https://www.dropbox.com/scl/fo/wt03ezfynydm6b4pbi8cs/h?rlkey=y0dt9maq9eb494boftarkshn&dl=0>

Je vous prie de bien vouloir me faire part de vos observations éventuelles dans un délai maximum d'un mois.

Dans le cas où vous rencontrerez un problème de téléchargement du dossier, le bureau d'études, Urbanisme et Paysages, AMO de la commune, se tiendra à votre disposition par mail à l'adresse urbanisme-et-paysages@sfr.fr, afin de vous assister.

Je vous prie de croire, Madame la Sous-Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire
Nathalie GONZALES

